Les étapes de la création d‘une GmbH

1

Retour de notre check-list renseignée

2

Préparation des projets d’actes et validation

– statuts et procuration

3

Signature de la procuration devant un notaire *

4

Signature des statuts devant notre notaire allemand

– par un membre de notre cabinet

5

Ouverture du compte bancaire et paiement du capital social

6

Signature des documents pour l‘immatriculation

e.a. la demande d’inscription devant un notaire *

7

Immatriculation au registre de commerce

8

Déclaration des bénéficiaires effectifs

9

Déclaration d’activité professionnelle / Demande de numéro TVA

* Si nous représentons l’associé / les associés pour la signature des statuts devant le notaire et si l’associé ne se déplace pas à Cologne. Le notaire peut se trouver en France.